



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

EDUCATION

04

NON DEFINIS

01

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

05

ECONOMIE

02

RURAL

09

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

08

ENERGIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1910

15 Octobre 2019

15 October 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union CC EC-SA BICEC
(N° Compte ARMP) (N° 91190008943026) (N° 100-017265-314-30) (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique SCB-CAMEROUN Paierie Générale
(N° 9510173000510) (N° 9000019311691)

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	005/ONIT/MINDEVEUNWR/NC/NCTB/2019 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°: 005/ONIT/MINDDEVELL/NWR/NC/NCTB/2019 OF THE 25TH/09/2019 (UNDER EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER THE MBII RIVER, LOCATED AT PK1+150 OF THE NTUNDIP-NSEH SECTION IN NDU SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION. NORTH WEST REGION FINANCING: MINTP BUDGET OF2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-10-2019

2	Reference	067/AONO/C-BIBEMI/CIPM/BIBEMI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 067BIS/AONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC DEUX BLOCS ADMINISTRATIFS ET DEUX BLOCS LATRINES A QUATRES (04) COMPARTIMENTS DANS LES LOCALITES DE KILBAO ET BAHIMI III DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-11-2019

3	Reference	013/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 DU 07/10/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 DU 07/10/2019 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSE (7,10 KM) DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE° FINANCEMENT : BIP /MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-10-2019

4	Reference	070/19/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/19/AONO/SDCC/CIPM DU 20/09/2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-10-2019

5	Reference	071/19/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 071/19/AONO/SDCC/CIPM DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES NOUVEAUX TERRAINS DE LA SODECOTON A MAROUA, EN DEUX LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [072/19/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A MAROUA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-11-2019

7

Reference [073/19/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-11-2019

8

Reference [074/19/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 11/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 200 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-10-2019

9

Reference [27/19/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 27/19/DCO/SDCC/CIPM DU 04/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) LOTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-10-2019

10

Reference [012/2019/AONO/CKAI/KAI/CIPM-BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/2019/AONO/CKAI/KAI/CIPM-BEC DU 11/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAI KAI FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE KAI KAI-EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-11-2019

11

Reference [022/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019 ET SUIVANT.LIGNE BUDGETAIRE: 3100100-1-05-067-23918000.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-11-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [N°046/AONO/MINSANTE/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°046/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE CINQ VEHICULES STATION WAGON MOYENS AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-11-2019

13

Reference [025/AONO/CIPM/SONARA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 11/10/2019 POUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2020 - 2021 - 2022)

Nature de prestation N/A

Date de cloture 14-11-2019

14

Reference [024/AONO/CIPM/SONARA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 11/10/2019 POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS DANS LES CITES RESIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-10-2019

15

Reference [01/AC/RN/D42/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet 01/AC/RN/D42/CDPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO LOUTI A GUIDER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-10-2019

16

Reference [003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-11-2019

17

Reference [002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-11-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference 009/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°009/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE YAOUNDE AU QUARTIER MINKAN.FINANCEMENT : FONDS PROPRES BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 3100100-1-05-067-23918000.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 05-11-2019</p>
-----------	--

19	<p>Reference N°001 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL A CANDIDATURES N°001 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 14-11-2019</p>
-----------	---

20	<p>Reference N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/ Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/DU PORTANT PUBLICATION DES RESSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019, RELATIF A LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference N°012/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference N°340/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO/19 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°340/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14/10/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION/EXTENSION ET ÉQUIPEMENT DES HÔPITAUX RÉGIONAUX DES VILLES DE GAROUA, BAFOUSSAM, BUEA ET LIMBE.FINANCEMENT : BIP 2019</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference N°342/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO/19 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°342/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BAFOUSSAM POUR LA CAN.FINANCEMENT : BIP 2019</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	N°348/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°348/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CERTAINS BUREAUX DES DIRECTEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN PAN DE LA CLÔTURE DU CDA (02 LOTS).FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	N°344/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°344/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE GAROUA POUR LA CAN.FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	N°09/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2019 DU 11 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RC/DMK/C-NG-T/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N°000033/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000033/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	N°011/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference N°000034/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000034/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/ Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/DU PORTANT PUBLICATION DES RESSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019, RELATIF A LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

33	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference N°005/D/BUNEC/DG/ DAF/ CPPC/SMA/MEE/ Lire Titre/objet DECISION N°005/D/BUNEC/DG/ DAF/ CPPC/SMA/MEE/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference N°034/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 Lire Titre/objet DECISION N°034/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N°000089/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet DECISION N°000089/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference N°000088/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet DECISION N°000088/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference N°033/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 Lire Titre/objet DECISION N°033/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference N°09/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 Lire Titre/objet DECISION N°09/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 OCT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RC/DMK/C-NG-T/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference N°0037/19/D/SG/CA/YDE 1er Lire Titre/objet DÉCISION N°0037/19/D/SG/CA/YDE 1ERPORTANT ANNULLATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference N° 03/CIPM/CPC/2019 Lire Titre/objet ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/CIPM/CPC/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC D'ACCUEIL DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 14 OCTOBRE 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUPPORTS AU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference N° 036 /L/C/TLI/SG/2019 Lire Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI TIENT À INFORMER ROPINTON PUBLIQUE QUE, L'OUVERTURE DES PLIS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À BINDIRIEL- OANGHOU, SOUS FINANCEMENT IDA DU PNDP PRÉVUE LE 03/10/ 2019, EST RENVOYÉE AU LUNDI 21 OCTOBRE 2019 À TCHATIBALI DÈS 15 HEURES LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT DÉPOSER LEURS OFFRES LE MÊME JOUR AVANT 14 HEURES CHEZ LE SECRÉTAIRE DE LA CIPM AUPRÈS DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference ADDITIF N° 004 Lire Titre/objet ADDITIF N° 004 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°14/DDC/C/LB/CIPM/2019 DU 19/09/2019POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE,DE DEUX ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL,D'UN ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE BORNE FONTAINE DANS L'AIRE DE PATURAGE KALA-KAFRA, COMMUNE DE LOGONE BIRNIFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE LOGONE BIRNI 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference	ADDITIF N° 003 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 13 /DDC/C/LB/CIPM/2019 DU 19/09/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (1) PARC D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS L'AIRE DE PATURAGE DE KALA-KAFRA, COMMUNE DE LOGONE BIRNI FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE LOGONE BIRNI 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NDU

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°:
005/ONIT/MINDDEVELL/NWR/NC/NCTB/2019 OF THE 25TH/09/2019 (UNDER EMERGENCY PROCEDURE)
FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER THE MBII RIVER, LOCATED AT PK1+150 OF THE
NTUNDIP-NSEH SECTION IN NDU SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION. NORTH WEST REGION
FINANCING: MINTP BUDGET OF2019**

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2019 Budget of the Ministry of Public Works Road Fund Line, the Mayor of Ndu Council; Delegated Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER THE MBII RIVER, LOCATED AT PK 1+150 OF THE NTUNDIP-NSEH SECTION; Ndu municipality, in Donga Muntung Division of the North West Region.

2. Nature of services

The works shall involve the following tasks:

- > Demolition of existing structures
- > Clearing of the site
- > Excavation
- > Construction of masonry abutments
- > Weepholes
- > Reinforced Concrete dose at 400Kg/m³
- > IPE 550 beams
- > IPE 360 beams
- > Drainage pipes
- > Mix hand rails
- > Backfilling with selected laterite
- > Signalisation boards
- > Wooden pose markers
- > Painting with anti-rust paint
- > Maintaining of circulation
- > Etc

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 99702943 (Ninety-Nine million Seven hundred and two thousand Nine hundred and Forty-three) CFA Francs.

4. allotment

single lot

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender are financed by the Budget of the Ministry of Public Works Road, Fund Line 2019

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Private Secretariat of the Mayor of Ndu Council, Telephone N° (237)677785959, as soon as this tender notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Mayor's Secretariat, Ndu Council Telephone (237) 677785959 as soon as this tender notice is published against payment of a non refundable sum of 100,000 (One hundred thousand) CFA francs, payable at Ndu Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Council chambers not later than the **18/10/2019 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

TO THE CONTRACTING AUTHORITY
« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/MINDDEVEI/NWR/NC/ NCTB/2019 OF
THE 25/09/2019 (UNDER EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER THE
MBII RIVER, LOCATED AT PK1+150 OF THE NTUNDIP-NSEH SECTION IN NDU SUB DIVISION,
DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
"To be opened only during the bids-opening session"

10. Delivery deadline

SIX (06) MONTHS

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 2 000 000 CFA (Two Million Francs CFA), valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public Contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or bid bond lower than the stated amount of 2 000 000 frs cfa.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **18/10/2019 at 11:00 AM local time**, at the Conference Hall of office designated by the Contracting Authority (at the Ndu Council Hall), by the Ndu Council Internal Tender's board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

- Out right elimination during the opening session of the bids
 1. Absence of the bid bond or bid Bond lower than 2 000 000FCFA.
- Elimination during the evaluation of bids by the Sub-Technical commltee
 2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file; and not submitted within 48hrsonrequest,
 3. Bids submitted in unsealed external envelope.
 4. Deadline for delivery higher than prescribed:(06 months)
 5. False declaration or falsified documents;
 6. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
 7. Incomplete financial file;
 8. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
 9. Technical evaluation score less than 80%.
 10. Enterprises that have been suspended from public procurement,

B. Essential criteria

1. General presentation of the bids;
 2. Financing capacity;
 3. References of the company in similar achievements;
 4. Quality of the personnel;
 5. Technical organization of the works;
 6. Safety measures on the site;
 7. Logistics
-
8. Attestation of site visit and report of site visit;
 9. Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed on the last page.
 10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed on the last page
- These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Award

This evaluation shall be done in a purely binary method with a positive (YES) or negative (NO) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken into account.

The contract shall be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, abnormally low financial proposal shall not be accepted as spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Ndu Council Telephone N° (237) 677785959

BAMENDA le 25 Septembre 2019

Le MAYOR

BUNYUI NYUGAB Emmanuel

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 067BIS/AAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC DEUX BLOCS ADMINISTRATIFS ET DEUX BLOCS LATRINES A QUATRES (04) COMPARTIMENTS DANS LES LOCALITES DE KILBAO ET BAHIMI III DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du FEICOM de l'année 2019, le Maire de la Commune de Bibémi, **Autorité Contractante**, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de six blocs de deux salles de classe avec deux blocs administratifs et deux blocs latrines à deux compartiments à KILBAO et BAHIMI III dans la Commune de Bibemi.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent les articulations ci-après :

Pour un bloc de deux salles de classe :

- Installation de chantier ;
- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie d'élévation;
- Charpente-couverture-plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture et revêtement ;
- VRD ;
- Coût environnement.

Pour un bloc administratif :

- Installation de chantier ;
- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie d'élévation;
- Charpente-couverture-plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Equipements ;
- Peinture et revêtement ;
- VRD ;
- Coût environnement.

Pour un bloc de latrine à deux compartiments :

- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie d'élévation;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture et revêtement ;
- Coût environnement.

3. Cout Prévisionnel

lots	localités	Désignations	Montant Total FCFA
Lot1	KILBAO	3 blocs de 2 salles de classe avec bloc administratif et 01 bloc toilette	73 974 626
Lot2	BAHIMI III	3 blocs de 2 salles de classe avec bloc administratif et 01 bloc toilette	73 974 626

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en deux lots pour un montant prévisionnel de **147 949 252 FCFA**.

lots	localités	Désignations	Montant Total FCFA
Lot1	KILBAO	3 blocs de 2 salles de classe avec bloc administratif et 01 bloc toilette	73 974 626
Lot2	BAHIMI III	3 blocs de 2 salles de classe avec bloc administratif et 01 bloc toilette	73 974 626

5. Participation et origine

La participation du présent appel d'offres est d'abord restreinte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de bâtiment.

De plus, toutes ces entreprises ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et ne doivent pas être sur la liste des celles défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont respectivement financés par le Budget du FEICOM de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

La copie de l'original du présent dossier d'appel d'offres peut être consultée aux **jours et heures ouvrables** dès publication du présent avis d'appel d'offres auprès des acteurs concernés au niveau de la Commune de Bibémi.

8. Acquisition du Dossier

La copie de l'original du présent dossier d'appel d'offre peut être obtenue aux **jours et heures ouvrables** au **Secrétariat de la Commune de Bibémi** dès publication du présent avis d'appel d'offres contre présentation obligatoire d'une **quittance de versement à la recette municipale de Bibémi** d'une somme non remboursable de **120 000 francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **français** ou en **anglais**, en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies marquées comme telles**, devra parvenir à la Commune de Bibémi au plus tard le 01 NOVEMBRE 2019 à **13 heures précises**, heure locale. Elle devra porter la mention :

LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 067BIS/AAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC DEUX BLOCS ADMINISTRATIFS ET DEUX BLOCS LATRINES A QUATRES(04) COMPARTIMENTS DANS LES LOCALITES DE KILBAO ET BAHIMI III DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT Y RELATIF»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de trois (03) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra respectivement joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 479 500 FCFA** par lot établie par une **banque** ou **compagnie d'assurance** de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises relatives au dossier administratif qui sont délivrées par les services émetteurs respectifs doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de leur signature.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **01 NOVEMBRE 2019 à partir de 14h00 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bibémi dans la salle des actes de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- 1- Absence de caution de soumission
- 2- Absence d'une pièce du dossier administratif ;ou
- 3- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- 4- Absence d'une des quatre pièces du dossier constitutif de l'offre financière (sous détails des prix unitaires, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif et lettre de soumission) ;
- 5- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 6- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- 7- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis quantitatif et estimatif et dans le sous-détail des prix unitaires ;
- 8- Absence de la déclaration sur l'honneur

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non

2	Références de l'entreprise;	03 Oui/Non
3	Moyens humains ;	16 Oui/Non
4	Moyen matériels ;	05 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	07 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Consentement aux clauses à caractères administratif et technique :	
7-1	Photocopie CCTP paraphée à chaque page et signée et datée à la dernière.	01 Oui/Non
7-2	Photocopie CCAP paraphée à chaque page et signée et datée à la dernière.	01 Oui/Non
8	Attestation de visite de site et production d'un rapport.	01 Oui/Non

Seule l'offre technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui (soit 26 oui sur les 37 possibles), sera admise pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'attribution se fait au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée qui est la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et de ceux éliminatoires.

NB Un soumissionnaire peut être attributaire de deux(02) lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Commune de Bibemi dès publication du présent avis.

NB : « Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

GAROUA le 8 Octobre 2019

Le MAIRE

HAIROU IRÉMA

PRÉFECTURE DU MOUNGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 DU 07/10/2019 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSE (7,10 KM) DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE° FINANCEMENT : BIP /MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux sus-cités, le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller et contrôler l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwasse (7,10 Km), dans la Commune de Dibombari, Département du Moungo, Régional du Littoral.
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des Ordre de service nécessaire à la bonne exécution des travaux
- Veiller à l'assurance de qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de réolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération de l'issue des études préalables est de **16 200 000(Seize millions deux cent mille) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations sont en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation u présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Technique et droit camerunais qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'oeuvre des travaux de Batiments et Travaux Publics, ayant l'expérience dans le domaine de justifiant d'une bonne capacité administrative, technique et financière.

6. Financement

les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP /MINEPAT- Chapitre 94 exercices 2019 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables aux adresses suivantes dès publication du présent avis:

- Préfecture de Nkongsmba

Délégation départementale du MINEPAT du Moungo, Tél: 233 49 12 30/ 691 61 90 04

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la Préfecture du Moungo, sur présentation dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **30 000 (Trente Mille) Francs CFA non remboursable**, payable à la Trésorerie Générale de Nkongsamba.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **28/10/2019, à 12 heures** (heure limite) et devront porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 DU 07/10/2019
POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSE (7,10 Km) DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP /MINEPAT-Chapitre 94, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **07 (sept mois)**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressée à Monsieur le Préfet du Département du Moungo, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des fiances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et d'un montant égal à **324 000 (Trois cent vingt-quatre mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations Règlementaire Particulier de l'Appel d'Offres. Elle devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elle devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres Administratives et Techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans le second temps de celle des offres des sousmissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28/10/2019 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Moungo sise à la Préfecture du Département du Moungo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières a lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
2. L'absence de toute autre pièce administrative non complétée dans un délais de 48 heure après dépouillement;
3. La pièce administrative non conforme et non régularisée dns un délai de 48 heures après le dépouillement;
4. La Fausse déclaration, ou pièce falsifiée;
5. L'absence d'un prix unitaire quatifié dans le BPU
6. La ote technique inférieur à 80% de oui des critères essentiels;
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur de soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marcjé au cours des trois (03) dernières années, et l'absnce dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portereont sur:

- Ualification et expérience du personnel clé sur 40 points;
- Méthodologie et organisation sur 10 points ;
- Connaissance du site des prestations et des TDR sur 10 points ;
- Capacité de financement sur 05 points ;

NB: La note minimale requise pour l'ouveture des propositions financières est de 80 points sur 100

La Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée **la mieux-disante**, c'est à dire celle ayant obtenu le note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de de Nkongsamba ou à la Délégation Départementale du MINEPAT du Moungo Tel : 233 49 12 30 / 691 61 90 04.

NKONGSAMBA le 7 Octobre 2019

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/19/AONO/SDCC/CIPM DU 20/09/2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de groupes électrogènes à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de trois (03) lots de groupes électrogènes à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à :

Lot 1 = 320 000 000 FCFA ;

- Lot 2 = 400 000 000 FCFA ;
- Lot 3 = 25 000 000 FCFA ;

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en trois (03) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture et mise en route d'un groupe électrogène de 2 000 KVA ;

Lot 2 : fourniture de deux (02) groupes électrogènes de 1 500 KVA ;

Lot 3 : fourniture d'un groupe électrogène de 110 KVA.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **300 000 (trois cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 22/10/2019 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/09/2019

POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres doivent être livrées dans un délai de 180 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres. Ces cautions sont aux montants de :

Lot	Désignations	Montants
1	Lot 1 : fourniture et mise en route d'un groupe électrogène de 2 000 KVA	6 400 000
2	Lot 2 : fourniture de deux (02) groupes électrogènes de 1 500 KVA	8 000 000
3	Lot 3 : fourniture d'un groupe électrogène de 110 KVA	500 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes dans les 10 jours ouvrables qui précèdent le jour de la date de signature de l'avis d'appel d'offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir obtenu l'agrément de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTC.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne mandatée par écrit.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

14) Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des prospectus et des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De l'absence de la garantie et du Service Après-vente ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;

- ● De la Capacité financière (établie par une banque agréée) inférieure à : 160 millions pour le lot 1 et 200 millions pour le lot 2 ;
- Obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : Conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité de la capacité financière ;

. Critère n° 1E : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de prix ;

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ;

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires ;

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'évaluation sera éliminatoire.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SC.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mo

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à comp

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 1
42 46 03.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 071/19/AONO/SDCC/CIPM DU 26/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES NOUVEAUX TERRAINS DE LA SODECOTON A MAROUA, EN DEUX LOTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'assurer la sécurité dans les concessions SODECOTON, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des clôtures sur les nouveaux terrains de la SODECOTON à Maroua en deux lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se composent comme suit :

- Lot 1 : Construction d'un mur de 550 mètres linéaires sur la nouvelle parcelle de terrain (lot 1) ;
- Lot 2 : Construction d'un mur de 350 mètres linéaires sur la nouvelle parcelle de terrain (lot 2) ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2019. Le coût prévisionnel toutes taxes de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 627 588 (cinquante millions six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-huit) FCFA** pour le lot 1 et de **35 889 480 (Trente-cinq millions huit cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt) FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se composent comme suit :

- Lot 1 : Construction d'un mur de 550 mètres linéaires sur la nouvelle parcelle de terrain (lot 1) ;
- Lot 2 : Construction d'un mur de 350 mètres linéaires sur la nouvelle parcelle de terrain (lot 2) ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2019. Le coût prévisionnel toutes taxes de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 627 588 (cinquante millions six cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-huit) FCFA** pour le lot 1 et de **35 889 480 (Trente-cinq millions huit cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt) FCFA** pour le lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buea, Ebolawa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buea, Ebolawa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 22/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 071/19/AONO/SDCC/CIPM DU _____

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES NOUVEAUX TERRAINS DE LA SODECOTON

A MAROUA, EN DEUX LOTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 150 jours pour le lot 1 et de 120 jours pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1 000 000 (un million) FCFA** pour le lot1 et de **700 000 (sept cent mille) FCFA** pour le lot 2, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 22/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 071/19/AONO/SDCC/CIPM DU _____

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES NOUVEAUX TERRAINS DE LA SODECOTON

A MAROUA, EN DEUX LOTS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22/10/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 25 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 18 000 000 pour le lot 2 ;
- Délai d'exécution supérieur à **cinq (05)** mois pour le lot 1 et à **quatre (04)** mois pour le lot 2 ;
- Obtention de moins de 70% de « oui » à l'évaluation des critères essentiels.

2. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
- Absence ou insuffisance du matériel requis ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) derniers exercices (2018,2017, 2016) supérieur ou égal à **50 000 000** FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande lot par lot au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 26 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A MAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar de stockage à Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur les travaux de construction d'un hangar de stockage à Maroua.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres seront financés par le budget SODECOTON 2020. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres seront financés par le budget SODECOTON 2020. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA toutes taxes comprises.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte **n° 97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A MAROUA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de seize (16) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **17 000 000 FCFA (dix-sept millions) FCFA** établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A MAROUA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **07/11/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission
- Capacité financière inférieure à 425 000 000 FCFA ;
- Délai d'exécution supérieur à 16 mois ;
- Obtention de moins de 70% de « oui » à l'évaluation des critères essentiels.

2. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise :
- Personnel de chantier :
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site :
- Présence d'un rapport de visite du site :
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations:
- Absence ou insuffisance du matériel requis ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) derniers exercices (2018,2017 et 2016) supérieur ou égal à 500 000 000 FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGRENGAGE DE NGONG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de NGONG.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur les travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de NGONG.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres seront financés par le budget SODECOTON de l'exercice 2020. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres seront financés par le budget SODECOTON de l'exercice 2020. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA toutes taxes comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte **n° 97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte**

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGREPAGE DE NGONG

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de seize (16) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 17 000 000 **FCFA (dix-sept millions) FCFA** établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/11/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE A L'USINE D'EGREPAGE DE NGONG

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **07/11/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission
- Capacité financière inférieure à 425 000 000 FCFA ;
- Délai d'exécution supérieur à 16 mois ;
- Obtention de moins de 70% de « oui » à l'évaluation des critères essentiels.

2. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise :
- Personnel de chantier :
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site :
- Présence d'un rapport de visite du site :
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations:
- Absence ou insuffisance du matériel requis ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) derniers exercices (2018,2017 et 2016) supérieur ou égal à 500 000 000 FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 11/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 200 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 200 000 Kg de soude caustique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de 200 000 Kg de soude caustique à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **195 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON des exercices 2019 et 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (**06**) exemplaires dont un original et cinq (**05**) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 31/10/2019 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NAATIONAL OUVERT N074/19/AONO/SDCC/CIPM

DU _____ POUR LA FOURNITURE d'un lot de 200 000 KG de soude caustique A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua selon le planning ci-après :

- 100 000 Kg dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 100 000 Kg dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 900 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 31/10/2019 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence de l'échantillon ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions techniques et financières requises

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 11 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 27/19/DCO/SDCC/CIPM DU 04/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) LOTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture de onze (11) lots de produits pharmaceutiques à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de onze (11) lots de produits pharmaceutiques, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de la Direction Générale ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Garoua 2 ;

Lot N° 3 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de l'Huilerie de Garoua ;

Lot N° 4 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de NGONG ;

Lot N° 5 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Guider ;

Lot N° 6 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Maroua ;

Lot N° 7 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Kaélé ;

Lot N° 8 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Tchatibali ;

Lot N° 9 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Mayo-Galké ;

Lot N° 10 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Touboro ;

Lot N° 11 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Home ;

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont établis comme suit :

Lot	Désignation	Montants prévisionnels
1	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de la Direction Générale	3 000 000
2	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Garoua 2	2 400 000
3	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de l'Huilerie de Garoua	2 300 000
4	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de NGONG	1 300 000
5	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Guider	1 700 000
6	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Maroua	2 300 000
7	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Kaélé	2 500 000
8	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Tchatibali	2 300 000
9	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Mayo-Galké	4 200 000
10	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Touboro	1 800 000
11	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Home	3 800 000
TOTAL		27 600 000

4. Allotissement

La présente cotation est constituée de onze (11) lots de produits pharmaceutiques, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de la Direction Générale ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Garoua 2 ;

Lot N° 3 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de l'Huilerie de Garoua ;

Lot N° 4 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de NGONG ;

Lot N° 5 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Guider ;

Lot N° 6 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Maroua ;

Lot N° 7 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Kaélé ;

Lot N° 8 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Tchatibali ;

Lot N° 9 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Mayo-Galké ;

Lot N° 10 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Touboro ;

Lot N° 11 : fourniture d'un lot de produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Home ;

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière et notamment **les établissements pharmaceutiques agréés.**

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont établis comme suit :

Lot	Désignation	Montants prévisionnels
1	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de la Direction Générale	3 000 000
2	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Garoua 2	2 400 000
3	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de l'Huilerie de Garoua	2 300 000
4	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de NGONG	1 300 000
5	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Guider	1 700 000
6	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Maroua	2 300 000
7	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Kaélé	2 500 000
8	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Tchatibali	2 300 000
9	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Mayo-Galké	4 200 000
10	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Touboro	1 800 000
11	Produits pharmaceutiques pour l'Infirmierie de Home	3 800 000
TOTAL		27 600 000

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **25 000** FCFA non remboursable sur le compte

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **25 000** FCFA non remboursable sur le compte

n°97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 24/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 27/19/DCO/SDCC/CIPM DU 04/10/2019

POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) LOTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **20 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 24/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 27/19/DCO/SDCC/CIPM DU 04/10/2019

POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) LOTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 24/10/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des onze lots.**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des onze lots.**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 4 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE KAI-KAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/2019/AONO/CKA!KAI/CIPM-BEC DU 11/10/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAI KAI FINANCEMENT: BUDGET
DU FEICOM /COMMUNE DE KAI KAI-EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de KAI KAI, Autorité Contractante, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de L'HOTEL DE VILLE DE KAI KAI, Département du MAYO DANAY, Région de L'EXTREME - NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à

: La construction d'un bâtiment R+1 ;

La construction d'une salle des actes de forme circulaire.

Les différents corps d'état se déclinent comme suit : - L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ; - Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et étianchéité, etc.) toutes sujétions comprises: - Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, couvre-joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et baies, gardes corps, et vitrerie, électricité et éclairage, plomberie et sanitaires, revêtements sols et murs, peintures, climatisation, etc.) toutes sujétions comprises

3. Cout Prévisionnel

COUT PREVISIONNEL EST DE 300 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des BTP et installées en territoire camerounais,

6. Financement

BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE KAI KAI-Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de KAI KAI BP 64 YAGOUA Téléphone : 695 28 47 91/668 09 62 64 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de KAI KAI

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la commune de KAI KAI BP 64 YAGOUA Téléphone : 695 28 47 91/668 09 62 64 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de Cent cinquante mille (150 000) francs CFA, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de KAI KAI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commission interne de passation des marchés de la commune de KAI KAI, au plus tard le 11/10/2019 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/2019/AONO/C KAI KAI/CIPM-BEC DU 11/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAI KAI**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de huit (08) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de six millions mille (6 000 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de six millions (6 000 000) Francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le 01/11/2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de KAI KAI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires : 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif

2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3) faible capacité financière ;

4) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page

. B. Critères essentiels : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) présentation générale de l'offre : oui/non

2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP : oui/non

3) Compréhension du projet et organisation ; oui/non

4) Planning et délai de livraison, : oui/non

5) références dans les travaux similaires : oui/non

6) Expérience du personnel : oui/non

7) Moyens logistiques ; oui/non

8) capacité financière : oui/non

» Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de KAI KAI, Tel : 690 06 7289682 51 2784 dès publication du présent avis.

KAI-KAI le 11 Octobre 2019

Le MAIRE

ASSIEMSYA Geremie

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019 ET SUIVANT. LIGNE BUDGETAIRE: 3100100-1-05-067-23918000.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3100100-1-05-067-23918000.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production, de transport, et densification du réseau d'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique par le réseau ENEO, de la station de prise d'eau de KEKEM, des stations de reprise de BARE et de MELONG.

2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- la construction des lignes aériennes et souterraines moyenne tension ;
- l'installation des transformateurs en cabine avec équipements de protection ;
- la construction des postes cabines ;
- la fourniture et installation des transformateurs HTA/BT ;
- la fourniture et installation des cellules moyenne tension ;
- la fourniture et pose des compteurs électriques BT ;
- la fourniture et pose d'une cellule mesure MT ;
- la fourniture de tous les matériaux de raccordement nécessaires et la réalisation de la liaison entre les transformateurs et les cellules moyennes tension ;
- la fourniture de tous les matériaux de raccordement nécessaires et la réalisation de la liaison Compteur-TGBT principal;
- la mise en service des postes d'alimentation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **233 489 679 F CFA TTC (deux cent trente-trois millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-dix-neuf francs CFA TTC).**

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans les villes de KEKEM, BARE et MELONG, en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais, agréées ENEO et spécialisées dans le domaine des travaux d'alimentation en énergie électrique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2019 et suivant et inscrits sur la ligne d'imputation budgétaire N° 3100100-1-05-067-23918000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 F CFA (cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte A05, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte A05, troisième étage, au plus tard le **14/11/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°022/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019.
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU
ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG.
« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **trois (03) mois maximum**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant de **4 669 794 F CFA** (quatre millions six cent soixante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatorze francs CFA).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances, à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/11/2019 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Camwater, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence de l'Agrément ENEO;
- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif et/ou d'une pièce dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après :

- câbles d'alimentation (conformément aux spécifications techniques du CCTP),
- Cellules moyenne tension (conformément aux spécifications techniques du CCTP),
- Transformateur de puissance (conformément aux spécifications techniques du CCTP).

- Absence d'un Certificat du fabricant (câbles d'alimentation, Cellules moyenne tension, Transformateur de puissance) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de **46 697 936 F CFA**;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Caractéristiques techniques du matériel proposé;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite des sites des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 15 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°046/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE CINQ
VEHICULES STATION WAGON MOYENS AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP 2019 DU MINEPAT CHAPITRE 94
IMPUTATION
53 94 709 05 110000 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministere de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de cinq véhicules station wagon moyens au Ministère de la Santé Publique.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché concerne la fourniture au Ministère de la Santé Publique de deux véhicules station wagon moyens 4x4 et trois véhicules station wagon moyen 4x2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 48 000 000 FCFA TTC pour le lot N°1 et 57 000 000 FCFA TTC pour le lot N 2.

4. Allotissement

La fourniture est faite en deux lots répartis ainsi qu'il suit :
- Lot N°1 : Acquisition de deux véhicules station wagon moyen 4x4
- Lot N°2 : acquisition de trois véhicules station wagon moyen 4x2.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

L'acquisition des fournitures objet du présent Appel d'Offres est financée par le BIP 2019 du MINEPAT Chapitre 94, imputation : 53 94 709 05 110000 2279.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés Publics du MINSANTE, sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble ex-PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille francs CFA (150.000 FCFA), payable au Trésor Public

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés, sise à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le 12/11/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 046/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU14 OCTOBRE 2019
POUR LA FOURNITURE DE CINQ VEHICULE STATION WAGON MOYENS AU MINISTERE DE LA SANTE
PUBLIQUE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente jours (30) jours.
La fourniture sera livrée au Garage Administratif Central à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant fixé à 900 000 FCFA (neuf cent mille francs CFA) pour le lot N°1 et 1 000 000 FCFA (un million FCFA) pour le lot N°2.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 12/11/ 2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de conférences de la Commission Ministérielle de Passation des marchés du MINSANTE sise à l'immeuble CTPS, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Lot N°1 : Véhicule Station Wagon moyen 4x4

- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :

- Véhicule Station Wagon moyen, cylindrée 1,5 l au minimum ;
 - Nombre de places : minimum 5 places ;
 - Capacité du réservoir : minimum 45 l ;
 - Traction : quatre (4) roues motrices ;
 - Garde au sol : minimum 180 mm
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de représentation ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Lot N°2 : Véhicule Station Wagon moyen 4x2:

- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :

- Véhicule Station Wagon moyen, cylindrée 1,5 l au minimum ;
 - Nombre de places : minimum 5 places ;
 - Capacité du réservoir : minimum 45 l ;
 - Traction : deux (02) roues motrices ;
 - Garde au sol : minimum 180 mm
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de représentation ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

*.CRITERES ESSENTIELS : (32 critères)

- Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres (27 critères)
- Expérience dans les prestations similaires et service après-vente (3 critères)
- Planning et délai d'exécution (2 critères)

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins 26 critères essentiels sur 32.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, sise à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé (Tél./Fax : 222 22-10-21) ou à la Division des Etudes et Projets du MINSANTE (Porte 309) sise dans le même immeuble, Téléphone 222 22 28 99.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU
11/10/2019 POUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2020 - 2021 - 2022)**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le renouvellement du programme triennal d'assurances de la SONARA (2020 - 2021 - 2022).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts, lesquels couvrent trois (03) catégories d'expositions, notamment:

- les risques du patrimoine de la SONARA et les risques de transport des produits ;
- les risques de responsabilité civile ;
- et le parc automobile.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) joints au présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations sur les trente-six mois, telle que consigné dans le support d'études préalables internes, se décline comme ci-après par lot :

- **Lot n°1** (Assurances du patrimoine de la SONARA et des risques de transport des produits) : FCFA **10.732.5**
- **Lot n°2** (Assurances responsabilité civile) : FCFA **894.375.000** (huit cent quatre-vingt-quatorze millions trois cent soixante-quinze mille) Toutes Taxes Comprises ;
- **Lot n°3** (Assurances du parc automobile) : FCFA **232.537.500** (deux cent trente-deux millions cinq cent trente-sept mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent projet sont constituées de trois (03) lots répartis comme suit :

- **LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS**

Les risques du patrimoine et les risques de transports des produits sont des évènements pouvant affecter les installations techniques, les unités, les bureaux, les résidences de fonction des cités, le parc informatique, les logiciels, les données en machine et les conséquences financières de l'arrêt de production consécutif à un sinistre majeur. Ces expositions seront couvertes dans le cadre des neuf (09) polices ci-après :

- Tous Risque Sauf installations portuaires;
- Tous risques Sauf unités de stockage et utilités ;
- Tous Risques Sauf zone de chargement ;

- Tous Risques Sauf informatique Process ;
- Global Dommages;
- Tous Risques Informatique Bureaux;
- Multirisques bureaux, cités;
- Transport des produits brut et finis;
- Facultés maritimes et aériennes.

● LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

Les assurances de responsabilité civile sont destinées à couvrir la SONARA contre les effets financiers des recours initiés par les tiers, lorsque ceux-ci connaissent des dommages consécutifs à l'activité de la raffinerie. Dans ce cas, si au terme de l'examen desdits recours, notre responsabilité est retenue, l'assureur prendra en charge les réparations dommages. Ce risque sera couvert par les sept (7) polices ci-dessous:

- Responsabilité Civile première ligne;
- Responsabilité Civile deuxième ligne;
- Responsabilité Civile troisième ligne;
- Responsabilité Civile Marine;
- Responsabilité civile Infirmierie ;
- Responsabilité civile Sports;
- Responsabilité civile avitaillement.

● LOT N°3 : ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE

Bien que faisant partie des actifs du patrimoine, le parc automobile de la SONARA est exposé à une grande variété de dommages notamment la RC, le vol, l'explosion, l'incendie. Cette panoplie de risques non exhaustive est couverte par quatre (04) polices, selon l'usage et l'âge des véhicules; il s'agit de :

- Parc automobile (hors TPV)
- Parc automobile TPV
- RC engins de chantier;
- RC Agent en mission.

5. Participation et origine

6.1. Pour les lots n°1 et 2 :

La participation aux lots n°1 et 2 du présent appel d'offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais, qui ne sont pas sous sanction de la CIMA et qui ne sont pas en litige avec la SONARA.

Afin d'éviter toute concentration des risques, les soumissionnaires devront se constituer en groupements de deux (02) compagnies minimum pour la soumission. Les capacités d'absorption, cumulées des réassureurs du groupement doivent absolument être supérieures à 250 Milliards de FCFA.

Pour chaque groupement, La soumission devra présenter :

- la convention de répartition de la coassurance indiquant les conditions de reversement des primes aux co-assureurs ;
- la capacité de souscription de chacune des compagnies au jour de la soumission (Rétention propre, traités facultatives et deux (2) derniers bilans.)
- la prime applicable pour chaque police.

6.2. Pour le lot n°3 :

Le présent lot n°3 de l'appel d'Offres est ouvert aux compagnies d'assurances de droit camerounais titulaires d'un agrément en vigueur et qui ne sont pas sous sanction de la CIMA, ou n'ayant pas déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire des organismes en charge des marchés publics et n'étant pas en litige avec la SONARA.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **1.000.000** (un million) payable à la BICEC sous les références suivantes :

BICEC

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°025.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 14/11/2019 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°025.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 11/10/2019

PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA

(2020 - 2021 - 2022)

LOT N°.....:

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente-six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, à hauteur du montant par lot fixé comme ci-après, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

- ° **Lot n°1** : FCFA **180.000.000** (cent quatre-vingt millions)
- ° **Lot n°2** : FCFA **15.000.000** (quinze millions)
- ° **Lot n°3** : FCFA **3.900.000** (trois millions neuf cent mille)

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14/11/2019** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit par lot :

14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS

14.1(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre03 points
- Références générales du Groupement.....18 points
- Références spécifiques du Groupement dans les risques Dommages aux biens sur les trois (03) derniers exercices.....10 points
- Références spécifiques du chef de file des assureurs dans la gestion des polices d'assurances dommages aux biens dans une industrie pétrochimique ou sidérurgique sur les trois (03) derniers exercices (2017, 2018, 2019)..... 07 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture des engagements règlementés (Cer): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 18 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture de la marge de solvabilité (Cms): moyenne (2016, 2017,2018)..... 15 points
- Traités de réassurance du Groupement dans la branche Dommages aux biens... 15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO 06 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 06 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » 02 points

TOTAL100 points

14.1(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Etre en contentieux avec la SONARA ;
- Défaut d'une attestation de satisfecit délivrée par la SONARA ;
- Etre sous sanction au moment de la soumission;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

14.2(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre 03 points
- Références générales du Groupement..... 18 points
- Références spécifiques du Groupement dans les risques de Responsabilité civiles sur les trois (03) derniers exercices..... 10 points
- Références Spécifiques du Chef de file des assureurs dans la gestion des polices d'assurances Responsabilités Civiles Exploitations dans une industrie pétrochimique ou sidérurgique sur les trois(03) derniers exercices (2017, 2018, 2019)..... 07 points
- Taux moyen du groupement dans la couverture des engagements règlementés (Cer): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 18 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture de la marge de solvabilité (Cms): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 15 points
- Traités de réassurance du Groupement dans la branche Responsabilités Civiles. 15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO 06 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 06 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » 02 points

TOTAL100 points

14.2(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Etre en contentieux avec la SONARA ;
- Défaut d'une attestation de satisfecit délivrée par la SONARA ;
- Etre sous sanction au moment de la soumission ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

14.3. LOT N°3 : ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE

14.3(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre 03 points
- Références générales du soumissionnaire..... 17 points
- Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques automobiles sur les trois (03) derniers exercices..... 10 points
- Cadence de règlement des sinistres des cinq (05) dernières années et pour la durée d'existence des Compagnies de moins de cinq (05) ans 20 points
- Couverture des engagements règlementés (Cer) : moyenne (2016, 2017, 2018).. 18 points
- Couverture de la marge de solvabilité (Cms) : moyenne (2016, 2017, 2018)..... 15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO 05 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 10 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » 02 points

TOTAL100 points

14.3(b). CRITERES ELIMINATOIRES



- Dossier administratif incomplet,
- Etre en contentieux avec la SONARA
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'assureur est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Absence de l'adhésion au Code CIMA (joindre la preuve d'adhésion au Code CIMA) ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le prestataire sera choisi selon la méthode du mieux-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 11/10/2019

Le Maître d'Ouvrage

LIMBE le 11 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 11/10/2019
POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS DANS LES CITES RESIDENTIELLES ET LA
RAFFINERIE DE LA SONARA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ED219-X05-0197)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert portant sur l'enlèvement des déchets ménagers dans les cités résidentielles et la raffinerie.

2. Consistance des prestations

L'objectif de ce service consiste à :

- la fourniture des poubelles en polyéthylène (**Conteneur poubelle** à 2 roues de 20 cm de diamètre (bandage caoutchouc). Ce modèle de **poubelle de rue** est en PEHD injecté, il est conforme à la norme EN840. Préhension benne à ordure ménagère (BOM), bac frontal.) en début de la période d'exécution contractuelle.
- 200 conteneurs poubelles verte de 120 litres pour les déchets ménagers biodégradables ;
- 200 conteneurs poubelles grise de 100 litres pour les déchets métalliques et en verre ;
- 200 conteneurs poubelles bleu de 100 litres pour les déchets plastiques ;
 - la fourniture de 6450 sacs à poubelle de 200 litres chacun, en plastique biodégradable par mois ;
 - la collecte des poubelles à déchets ménagers chaque jour avant 10h00 ;
 - le nettoyage des lieux après chaque enlèvement ;
 - le transport des déchets ménagers dans une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 168.235.501** (cent soixante-huit millions deux cent trente-cinq mille cinq cent un) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED219-X05-0197)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **110.000** (cent dix mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°024.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **15/11/2019** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°024.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 11/10/2019

ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS DANS LES CITES RESIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Trente six (36) mois subdivisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 2.821.560** (deux millions huit cent vingt un mille cinq cent soixante) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15/11/2019** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre05 points
- Solutions techniques proposées25 points
- Moyens matériels.....25 points
- Organisation / Qualification.....25 points
- Planning général..... 20 points

TOTAL100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Le soumissionnaire n'est pas titulaire d'un Permis environnemental pour l'enlèvement des déchets délivré par le MINEPDED [*joindre copie permis*] ;
- Le soumissionnaire ne dispose pas de références (au moins deux) dans le domaine de l'enlèvement ou de la gestion des déchets (*joindre copie de marché /contrat/commande et PV de réception correspondante*) ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/**Département des Marchés**) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 11/10/2019

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 11 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM

PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

**01/AC/RN/D42/CDPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO LOUTI A
GUIDER**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des prestations en titre. Le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance une consultation pour le compte du 02/10/2019 Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues comprennent l'équipement en mobilier du Bureau (Bureau du Délégué Départemental, bureau du Chef de service et Secrétariat du Délégué)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 6 000 000 (six millions) francs CFA TTC

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire : 53 27 351 06451503 2240 381

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quinze mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle^s.[^]eYr[^]parvenir à la,Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le .. à et devra porter la mention:

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois calendaire.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du Dossier de Demande de Cotation, d'un montant de 120 000 (Cent vingt mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 24 novembre 2019 à 11heures précises, heure locale, par la Commission

Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

• 1er étape ; Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1) Sous peine d'élimination, le Dossier Administratif doit contenir toutes les pièces authentiques et conformes énumérées dans le présent règlement de consultation.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Toute fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée sont des motifs de rejet de l'offre sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées ^; financièrement.

2^{ème} étape : Évaluation de l'offre financière (Volume 2)

> Critères Éliminatoires

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du planning de livraison ;
- n'avoir pas respecté les modèles contenus dans le Dossier de Consultation ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Avis de Consultation peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

GAROUA le 2 Octobre 2019

Le PRÉFET

MBITA MVOM SAMSON

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un réseau électrique monophasé de 2800 m (Ligne MT : 100 m, Ligne mixte MT/BT : 1 350 m, Ligne BT : 1 350 m, 01 Transformateur monophasé H61 25 KVA 17 KV dans la localité d'Elig-Zogo dans Commune d'Evodoula, Département de la Lekie, Région du Centre

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'Electrification.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP III (C2D3)

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Evodoula, Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune d'Evodoula, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune d'Evodoula (**secrétariat Général, contre décharge dans le registre des offres**) ou au PNDP Centre (version numérique uniquement), à partir du **15/10/2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Evodoula, Maître d'Ouvrage.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019**

Pour les travaux de construction d'un réseau électrique monophasé de 2800 m (Ligne MT : 100 m, Ligne mixte MT/BT : 1 350 m, Ligne BT : 1 350 m, 01 Transformateur monophasé H61 25 KVA 17 KV dans la localité d'Elig-Zogo dans Commune d'Evodoula, Département de la Lekie, Région du Centre

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	
--	--

le 07/11/2019 à 12heures



Lieu de reception des offres	Commune d'Evodoula
-------------------------------------	---------------------------

7. Delai de Livraison

120 jours

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune **d'Evodoula**, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	le 07/11/2019 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 15 Octobre 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de soixante (60) tables bancs pour élèves, deux (02) tables et quatre (04) chaises pour enseignants et d'un bloc latrine à trois (03) cellules à l'Ecole Publique de Nkolabang dans Commune d'Evodoula, Département de la Lekie, Région du Centre

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des bâtiments et travaux Publics.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP III (C2D3)

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Evodoula, Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune d'Evodoula, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Commune d'Evodoula (secrétariat Général, contre décharge dans le registre des offres) ou au PNDP Centre (version numérique uniquement), à partir du 15/10/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Evodoula, Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019

Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de soixante (60) tables bancs pour élèves, deux (02) tables et quatre (04) chaises pour enseignants et d'un bloc latrine à trois (03) cellules à l'Ecole Publique de Nkolabang dans Commune d'Evodoula, Département de la Lekie, Région du Centre **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" » . Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	le 07/11/2019 à 12heures
Lieu de reception des offres	

Commune d'Evodoula



7. Delai de Livraison

120 jours

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune **d'Evodoula**, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	le 07/11/2019 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 15 Octobre 2019

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°009/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 16/10/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE YAOUNDE AU QUARTIER MINKAN.FINANCEMENT : FONDS PROPRES BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 3100100-1-05-067-23918000.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3100100-1-05-067-23918000.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER), lance une Demande de Cotation Ouverte pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable dans la ville de Yaoundé, au quartier Minkan.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est estimé à **36 007 470 FCFA HTVA (trente-six millions sept mille quatre cent soixante-dix francs CFA Hors TVA)** soit, **42 938 908 TTC (quarante-deux millions neuf cent trente-huit mille neuf cent huit Francs CFA Toutes Taxes Comprises)**.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans l'hydraulique plus précisément dans les travaux d'extension et/ou de déplacement de réseau d'eau potable.

4. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), **porte A05** de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte A05** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP NB** : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **859 000 (huit cent cinquante-neuf mille) francs CFA** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard **05/11/2019 à 11 heures** 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°009/DCO/CAMWATER/DG/Dajm/CiPM/2019
DU 16/10/2019 POUR la réalisation des travaux d'extension de réseau d'eau potable dans la ville de
YAOUNDE au quartier minkan
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Recevabilité des Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances, à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le **05/11/2019** à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

11. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM/CI**

DOUALA le 15 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**APPEL A CANDIDATURES N°001 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN(E) SPÉCIALISTE DES QUESTIONS
DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis le 18 juin 2019, est déclarée la mise en vigueur du financement additionnel IDA18 du Guichet Réfugié de la Banque mondiale. D'un montant de 48 millions de dollars US dont 8 sous forme de prêt, il servira à financer la réponse de développement à la pression exercée sur les ressources naturelles des populations hôtes par l'afflux massif des réfugiés dans les communes des régions septentrionales et de l'Est tout en restant conforme à l'objectif de développement du PNDP. En effet, ce nouveau financement cherche à soutenir le développement local et les processus participatifs de développement dans les communes accueillant des réfugiés afin d'améliorer l'accès à des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Ce financement vient s'ajouter à celui du guichet IDA obtenu depuis 2016 pour la troisième phase du PNDP et prévoit une extension de la date de clôture du financement du 30 novembre 2019 au 30 juin 2022. Tout en conservant la même structure des activités et l'architecture institutionnelle du PNDP III, un accent particulier sera mis sur la réduction des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) et sur le renforcement de la cohésion sociale, avec l'arrivée massive des réfugiés dans les zones d'intervention de ce nouveau financement.

En effet, le Document de Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) pour la période 2017-2020 qui est l'un des documents essentiels de mise en œuvre de la politique sociale de l'État du Cameroun, met en évidence l'existence de plusieurs formes de Violence Basée sur le Genre dans plusieurs régions du pays (viol ; agression sexuelle ; agression physique ; discrimination de toutes sortes, mariage forcé ; déni de ressources, d'opportunités ou de services ; et violences psychologiques / émotionnelles). Il mentionne l'agression physique comme la forme la plus évidente des VBG dans les communautés camerounaises. Elle s'illustre par des actes assez communs et souvent banals, mais aux conséquences désastreuses. En outre, l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateur Multiple de 2011 (EDS-MICS) révèle que depuis l'âge de 15 ans, plus de la moitié des femmes (55%) au Cameroun ont subi des violences physiques, principalement exercées par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent, mais aussi par la mère/femme du père, le père/ mari de la mère, avec des origines et conséquences diverses.

Par ailleurs, ce Document précise qu'il existe de nombreuses mesures d'ordre institutionnel et législatif en matière de lutte contre les VBG avec des entités spécialisées qui sont responsables de la prise en charge des victimes. Plusieurs partenaires tels que le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'UNESCO, l'ONU-FEMMES, l'UNHCR, l'OMS, le CNUDHD, la Coopération Canadienne ou Allemande, le HCR, la GIZ, la Coopération Française, etc. apportent également une contribution importante sur les questions liées aux VBG.

En tout état de cause, toutes ces mesures ou structures restent encore mal connues. De plus, les activités prévues dans le cadre du financement additionnel sont susceptibles d'exacerber ou d'aggraver les différentes formes de VBG, limitant ainsi son impact global.

En vue de mettre en conformité les activités du nouveau financement vis-à-vis de la problématique des Violences Basées sur le Genre (VBG), il est envisagé de mettre en place un dispositif permettant de gérer, de façon satisfaisante, la qualité des activités de prévention et les réponses aux VBG qui seraient liées à sa mise en œuvre.

Sans être exhaustif, ce dispositif comprendra entre autres, (i) le recrutement et la mobilisation d'un(e) expert(e) VBG au sein de l'Unité d'Exécution du Projet ; (ii) la sensibilisation et la formation des communautés vivant à proximité des projets de développement des infrastructures communautaires ; (iii) la formation continue du personnel du PNDP, y compris des 4 régions d'intervention, ainsi que tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNDP, sur les questions de VBG et de droits humanitaires, (iv) la prise en compte des aspects VBG dans les opérations de planification, de réalisation des microprojets et d'exploitation des ouvrages, et (v) l'intégration du volet VBG dans la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes envisagé pour le projet.

Le présent appel à candidatures est lancé en vue du recrutement et de l'intégration au sein du Programme, d'un(e) spécialiste des questions de Violences Basées sur le Genre chargé(e) d'animer ledit dispositif.

2. Consistance des prestations

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur National, l'Expert (e) en Violences Basées sur le Genre (VBG) veillera en étroite collaboration avec les équipes régionales, à la prise en compte des VBG dans la mise en œuvre de toutes les activités du Programme, sous la supervision technique du Spécialiste Socio-Environnemental.

Les tâches spécifiques de l'Expert(e) VBG au sein de l'Unité d'Exécution du Projet se résument comme suit :

1. Contribuer à l'élaboration et au suivi des éléments relatifs aux VBG pour l'amélioration et la finalisation des documents de sauvegarde environnementale et sociale du Programme ;
2. Veiller à la prise en compte et à l'intégration des questions de genre et de VBG, dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi, des principaux produits délivrés par le PNDP, notamment les plans Communaux de Développement et les Microprojets ;
3. Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG, dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de Demande de Cotation (DC) ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) ;
4. Développer et mettre en place un plan de formation sur la VBG tout au long des Projets, pour tous les acteurs impliqués dans la chaîne de mise en œuvre, notamment les populations à la base, les prestataires et autres sous-traitants, les sectoriels, etc. Ce plan devra inclure les autres partenaires utiles pour le système de référencement et le mécanisme de gestion des plaintes liés aux VBG tels que les écoles, les hôpitaux, les services de justice, etc.
5. Mener une cartographie des services disponibles pour les survivants et autres personnes affectées par les VBG dans les zones où le projet intervient,
6. Superviser l'ensemble des prestataires recrutés pour mettre en œuvre les activités de prévention et de lutte contre les VBG, auprès des communautés riveraines et de tout autre acteur impliqué dans la mise en œuvre du PNDP ;
7. Assurer la coordination du Mécanisme de Gestion des Plaintes en ce qui concerne les questions liées aux VBG dans le cadre du Programme, tout en assurant une approche « centrée sur les survivants/victimes » des VBG pour faire en sorte que les personnes victimes reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun, sous réserve du consentement de la victime et, tout en respectant leur droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour assurer le fonctionnement, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le système de référencement) ;
8. Analyser les activités du projet pour apprécier l'adéquation avec les exigences nationales et celles de la Banque Mondiale et formuler toutes recommandations appropriées pour améliorer les performances en matière de prévention et gestion des VBG ;
9. Tenir à jour un outil de suivi résumant les indicateurs, les informations relatives aux contrats des différents prestataires et acteurs sectoriels relatifs aux VBG, les Codes de Conduites mis en vigueur ;
10. Documenter les bonnes pratiques ou « success stories » vécus suite à la mise en œuvre des Activités ;
11. Contribuer à la préparation des plans d'actions annuels, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques du projet (trimestriels, semestriels et annuels) et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG ;
12. Contribuer à la mise en place et à jour d'une base de données sur le MGP, notamment pour le suivi et le reporting des plaintes relatives aux VBG enregistrées par le Programme. Ceci doit être fait en respectant le protocole de confidentialité et selon le fonctionnement du MGP-VBG établi pour le projet ;
13. Mettre en place le plan de suivi-évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des VBG, en collaboration avec le Cadre chargé des Aspects Socio-Environnementaux (CASE) et le Responsable régional de Suivi-évaluation (RRSE), assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles.

3. Participation et origine

L'Expert établira ses rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels comme convenu, de manière à présenter les principales questions soulevées et les solutions apportées, les forces et faiblesses des actions menées, ainsi que la progression du cadre des indicateurs. Ces rapports présenteront également les prévisions pour le mois ou le trimestre suivant. Lesdits rapports seront dus au plus tard sept (7) jours, quinze (15) jours et un mois respectivement après la fin de chaque période concernée.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au plus le 14 novembre 2019 à 15 heures, sous pli fermé ou sous forme électronique à l'adresse ci-après :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr

5. Composition du dossier

- a. Avoir au moins un Diplôme de Bac +4 ou équivalent, en médecine humaine, en sciences sociales, en droit, Management des projets, ou toute autre discipline similaire ;
 - b. Disposer d'au moins 08 années d'expérience professionnelle globale ;
 - c. Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
 - d. Une expérience d'au moins 5 ans dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, serait un atout ;
 - e. Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes/victimes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
 - f. Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
 - g. Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre ;
 - h. Avoir de bonnes connaissances des Politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
 - i. Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG ;
 - j. Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité de rédaction des rapports;
 - k. Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.).
- N.B : les candidats dont le niveau de formation sera inférieur à celui indiqué ci-dessus seront éliminés.

*. Modalités de recrutement

La sélection se fera en 2 phases, selon les procédures en vigueur au PNDP :

- (i) Evaluation des dossiers de candidature ;
- (ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

*. Dossier de candidature

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur national du PNDP ;
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en évidence les références et expériences similaires au poste ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
- Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires ; dont 01 original et 04 copies.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

6. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation du dossier : 5 pts
- Qualifications principales : 20 points ;
- Expériences professionnelles : 65 points et
- Qualifications complémentaires : 10 points.

N.B. : La note minimale requise pour la phase des entretiens est de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

YAOUNDE le 15 Octobre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/DU PORTANT PUBLICATION DES RESSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019, RELATIF A LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Le résultat de l'Appel d'Offre National Ouvert N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 du 19 AOUT 2019 se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Note globale	Montant TTC Corrigé	Délai d'exécution	Observation
1	Ets KALOHINE B.P : 1000 Yaoundé N° TEL : 6 77 223 022 /6 94 63 93 56	98/100	15 000 000	Six (06) mois	Classé mieux disant
2	ETS Finance and Development Consulting B.P : 8103 Yaoundé Tel : 6 70 27 11 66/ 6 98 95 82 81				Eliminé pour note technique insuffisante

L'attributaire dudit marché (Ets KALOHINE B.P : 1000 Yaoundé, Tel : 6 77 223 022/6 94 639 356, est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours auprès du service des marchés, passé ce délai, lesdites offres seront simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°012/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de YOKO (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°034/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 14 OCTOBRE 2019

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot unique	ETS « 9 » LOGISTIC & TRANSPORT	8 385 264	9 999 428

Le soumissionnaire **ETS « 9 » LOGISTIC & TRANSPORT BP : 0000 Douala** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 14 Octobre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°340/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14/10/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°026/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 JUILLET 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION/EXTENSION ET ÉQUIPEMENT DES HÔPITAUX RÉGIONAUX DES VILLES DE GAROUA, BAFOUSSAM, BUEA ET LIMBE. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision n°341/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14/10/2019

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 1	Maitrise d'œuvre relative au suivi et contrôle des travaux de réhabilitation/extension et équipement de l'Hôpital Régional de Garoua	ETS NEW DESIGN BUILTSHINE BP: 30320 Yaoundé	48 582 450	06 mois
Lot 2	Maitrise d'œuvre relative au suivi et contrôle des travaux de réhabilitation/extension et équipement de l'Hôpital Régional de Bafoussam	BRETCAM SARL BP: 839 Yaoundé	77 283 913	06 mois
Lot 3	Maitrise d'œuvre relative au suivi et contrôle des travaux de réhabilitation/extension et équipement de l'Hôpital Régional de Buea et Limbe	CITY SARL BP: 10115 Yaoundé	79 867 688	06 mois

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Les mandataires desdites entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°342/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BAFOUSSAM POUR LA CAN.FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision n°343/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14 OCTOBRE 2019

Le Groupement ci-dessous désigné est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Fourniture et installation des équipements Biomédicaux à l'Hôpital Régional de Bafoussam pour la CAN	GROUPEMENT THE PROSPEROUS SARL ET AGAPEO GLOBAL SERVICE B.P: 2003 Yaoundé	151 839 960	90 jours

Le mandataire dudit Groupement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE****MANAOUA Malachie**

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°348/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CERTAINS BUREAUX DES DIRECTEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN PAN DE LA CLÔTURE DU CDA (02 LOTS).FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°349/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14 OCTOBRE 2019

N° de lot	Objet	attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 1	Réhabilitation du bâtiment Principal du Ministère de la Santé Publique	GROUPEMENT SIKABAT BTP/ ETS MOUGNOL BP : 16 136 YAOUNDE	170 977 613	02 mois
Lot 2	Réhabilitation de la clôture du Centre de Documentation des Archives		29 022 388	02 mois

Le Groupement ci-dessous désigné est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Le mandataire dudit groupement est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°344/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX À L'HÔPITAL RÉGIONAL DE GAROUA POUR LA CAN.FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Santé Publique Communique :**

Par Décision n°345/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14 OCTOBRE 2019

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Fourniture et installation des équipements Biomédicaux à l'Hôpital Régional de Garoua pour la CAN	SOGEFCAM SARL B.P: 31316 Yaoundé	132 098 000	90 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE****MANAOUA Malachie**

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°09/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2019 DU 11 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RC/DMK/C-NG-T/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2018 DU 11 OCTOBRE 2019

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot unique	ETS WAFI	5 557 902	6 427 481

Le soumissionnaire **ETS WAFI BP : 0000 Yaoundé** est retenu pour **LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 11 Octobre 2019

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**COMMUNIQUE N°000033/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT RELATIF A LA DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR
L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE
L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000088/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM du 14 octobre 2019 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ):

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION (EN JOUR)	DECISION
Unique	Groupement ITE EXPERT SARL/ETS CHELSEA & KABREL B.P. : Ydé Tél : 675-027-996/695-672-684	23 750 000	Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse	25 jours	Attribuée

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°011/C/RC/DMK/C-YKO/SG/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de YOKO (Autorité contractante),
COMMUNIQUE : Par DECISION N°033/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 14 OCTOBRE 2019**
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
Lot unique	ETS LOS ITSONIOS	5 771 200	5 771 200

Le soumissionnaire **ETS LOS ITSONIOS BP : 0000 Yaoundé** est retenu pour **LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 14 Octobre 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°347/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14 OCTOBRE 2019

N° de lot	Objet	attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
01	Travaux de réhabilitation du Bâtiment abritant les Services de la Direction de la Santé Familiale du Ministère de la Santé Publique	SOCIETE SEHT SARL BP : Yaoundé	17 393 805	30 jours

La société ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Le mandataire de ladite Société est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

COMMUNIQUE N°000034/C/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE COMMUNIQUE :

Par décision N°000089/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM 14 octobre 2019 l'entreprise ci-après, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION (EN JOUR)	DECISION
Unique	J.E.T SERCIVES SARL B.P. : 20233 Yaoundé, Téléphone +237 699 64 82 85	21 977 000	Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse	20 jours	Attribuée

L'adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales de mon département ministériel, pour l'élaboration du projet de lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**COMMUNIQUE N°005/C/BUNEC/DG/ DAF/CPPC /SMA/MEE/DU PORTANT PUBLICATION DES
RESSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19
AOUT 2019, RELATIF A LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT
CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :

Le résultat de l'Appel d'Offre National Ouvert N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 du 19 AOUT 2019 se présente comme suit :

N°	Soumissionnaire	Note globale	Montant TTC Corrigé	Délai d'exécution	Observation
1	Ets KALOHINE B.P : 1000 Yaoundé N° TEL : 6 77 223 022 /6 94 63 93 56	98/100	15 000 000	Six (06) mois	Classé mieux disant
2	ETS Finance and Development Consulting B.P : 8103 Yaoundé Tel : 6 70 27 11 66/ 6 98 95 82 81				Eliminé pour note technique insuffisante

L'attributaire dudit marché (Ets KALOHINE B.P : 1000 Yaoundé, Tel : 6 77 223 022/6 94 639 356, est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours auprès du service des marchés, passé ce délai, lesdites offres seront simplement détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 9 Octobre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°346/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°035/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°347/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 14 OCTOBRE 2019

N° de lot	Objet	attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
01	Travaux de réhabilitation du Bâtiment abritant les Services de la Direction de la Santé Familiale du Ministère de la Santé Publique	SOCIETE SEHT SARL BP : Yaoundé	17 393 805	30 jours

La société ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Le mandataire de ladite Société est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°005/D/BUNEC/DG/ DAF/ CPPC/SMA/MEE/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) EN LANGUES ANGLAISE ET FRANÇAISE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu la Loi n°2018/022 du 20 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 aout 2013;
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu l'Arrêté n° 0033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales Applicables aux Marchés Publics (Marchés des fournitures) ;
- Vu la Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB DU 22 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 DU 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;
- Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2019;
- Vu les Normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative au Dossier d'Appel



d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/BUNEC/DG/CIPM/2019 DU 19 Aout 2019, pour la formation continue du personnel du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) en langues anglaise et française:

Numéro du lot	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délais de livraison
Lot unique	Ets KALOHINE B.P : 1000 Yaoundé N° TEL : 6 77 223 022/6 94 639 356	QUINZE MILLIONS (15 000 000) FCFA	06 mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Octobre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°034/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de YOKO

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

**L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION
 D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO,
 DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de YOKO N° 09/PV/PR/MINMAP/DR-C/DD-MK/C-YKO/CIPM/2019 du 12 OCTOBRE 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **ETS « 9 » LOGISTIC & TRANSPORT BP : 0000 Douala** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE ÉCLOSERIE ET D'UNE EXPLOITATION PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE** pour les montants Toutes Taxes Comprises de :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS « 9 » LOGISTIC & TRANSPORT	8 385 264	9 999 428	YOKO le 14 Octobre 2019 03 mois

Le MAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de YOKO**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

ANNIR TINA Dieudonné

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N°000089/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COORDINATION NATIONALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE, Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N° 2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Considérant la demande de cotation N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés contenue dans sa correspondance du 14 octobre 2019,
DECIDE :
Article 1^{er} L'Entrepriseci-après désignée est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation N°08/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition des équipements et matériel informatique pour la Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION (EN JOUR)	DECISION
Unique	J.E.T SERCIVES SARL B.P. : 20233 Yaoundé, Téléphone +237 699 64 82 85	21 977 000	Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse	20 jours	Attribuée

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le **MINISTRE**

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

DECISION N°000088/D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 DU 21 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE LA VERSION MOBILE ET SMS DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N° 2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;

Vu le décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Considérant la demande de cotation N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés contenue dans sa correspondance du 14 octobre 2019,

DECIDE :

Article 1^{er} L'Entrepriseci-après désignée est déclaré adjudicataire de la lettre-commande relative à la demande de cotation N°09/DC/MINJEC/CIPM/2019 du 21 septembre 2019 pour l'acquisition de la version mobile et sms de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) :

N° LOT	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ADRESSE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION (EN JOUR)	DECISION
Unique	Groupement ITE EXPERT SARL/ETS CHELSEA & KABREL B.P. : Ydé Tél : 675-027-996/695-672-684	23 750 000	Coordination Nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse	25 jours	Attribuée

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°033/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2018 DU 14 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de YOKO

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/DMK/C-YKO/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de YOKO N° 08/PV/CIPM-YKO/2019 du 10 OCTOBRE 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **ETS LOS ITSONIOS BP : 0000 Yaoundé** est retenu pour **LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** pour les montants Toutes Taxes Comprises de :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS LOS ITSNIOS	5 771 200	5 771 200	15 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de YOKO**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 14 Octobre 2019
ANNIR TINA Dieudonné
 Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°09/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2019 DU 11 OCT. 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RC/DMK/C-NG-T/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

L'AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/RC/DMK/C-NG-T/CIPM/2019 DU 16 SEPT. 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar N° 013/PV/CIPM-NG-T/2019 du 08 OCTOBRE 2019

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **ETS WAFI BP : 0000 Yaoundé** est retenu pour **LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** pour les montants Toutes Taxes Comprises de :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS WAFI	5 557 902	6 427 481	15 jours

1-Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de Ngambé-Tikar**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N°0037/19/D/SG/CA/YDE 1ERPORTANT ANNULATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation,

Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret N° 87/1365 DU 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000140/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu de scrutin Municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Et conformément aux dispositions de l'**article 102** du Code des Marchés Publics susvisé ;

DECIDE

Article 1^{er}: L'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/ CAY1^{er}/CIPM/2019 du 12 septembre 2019 pour la **réalisation des travaux d'aménagement du bois communal de Yaoundé 1^{er} (phase 3)** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre, **en procédure d'urgence** , est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulé.

Article 2 : La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Octobre 2019

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

**ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/CIPM/CPC/2019 DU 26 SEPTEMBRE 2019,
LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC
D'ACCUEIL DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables, au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun à l'adresse susmentionnée, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) FCFA au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables, au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun à l'adresse susmentionnée, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP. Coût prévisionnel des travaux 59 000 000 (cinquante-neuf millions) Fcfa.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le 15/10/2019 à 12 heures, et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO//CIPM/CPC/2019 Du26/09/2019, lancé en procédure d'urgence pour les travaux de réaménagement du bloc d'accueil du Centre Pasteur du Cameroun « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du directeur administratif et financier du Centre Pasteur du Cameroun sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le 29/10/2019 à 14 heures, et devra porter la mention.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/10/2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/10/2019 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

YAOUNDE le 15 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CARNIEL ELISABETH

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SUPPORTS AU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Delai de Livraison
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le délai de livraison estimé par le Maître d'ouvrage est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le délai de livraison estimé par le Maître d'ouvrage est d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 14 octobre 2019 à 09 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert N N°004/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 19 SEPTEMBRE 2019 en Procédure d'Urgence pour l'acquisition des équipements supports au Schéma Directeur Informatique au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) »,</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p> <p>Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 25 octobre 2019 à 12 heures.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 14 octobre 2019 à partir de 10 heures dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Ouverture des Plis

Lire plutôt

L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le **25 octobre 2019** à partir de **13 heures** dans la salle de conférences du FODECC

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1. Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques du fabricant en couleur des équipements proposées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestations durant les trois (03) dernières années et ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
- Absence de la capacité financière ? 60 000 000 FCFA ;
- Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, le point N°7 étant obligatoires ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques.

2 Critères essentiels

L'évaluation sera faite suivant le système binaire (oui/non) :

N°	Désignations	Oui/ Non
1	Présentation de l'offre (OUI si au moins 2/3 des sous critères)	Oui
2	Garantie (OUI si 2/2 du sous critère)	Oui
3	Service après vente (OUI si 2/2 du sous critères)	Oui
4	Expérience et références du soumissionnaire (OUI si 2/2 du sous critère)	Oui
5	Délai de livraison (OUI si 1/1 du sous critère)	Oui
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché (OUI si 2/2 des sous critères)	Oui
7	Caractéristiques des équipements proposés (OUI si 10/10 des sous critères)	Oui
8	Méthodologie du travail, compréhension de la mission (OUI si 3/4 des sous critères)	Oui

4 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques du fabricant en couleur des équipements proposées ;
- Absence de la capacité financière ? 60 000 000 FCFA ;
- Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, le point N°7 étant obligatoires ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques.

5 Renseignements Complémentaires

Au lieu de ...

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 370 748.

Lire plutot

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

6 Autres

Au lieu de ...

n/a

6 Autres

Lire plutot

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

6.1 Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission
2. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Absence du prospectus et des fiches techniques du fabricant en couleur des équipements proposées ;
5. Absence de la capacité financière ? 60 000 000 FCFA ;
6. Non satisfaction d'au moins 7/8 des critères essentiels, le point N°7 étant obligatoires ;
7. Omission d'un prix unitaire quantifié ;
8. Non-conformité de l'offre aux spécifications techniques.

Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :

Article 8 : Textes généraux applicables

Le présent Marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
2. la Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
3. la Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
4. la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
5. la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
6. la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
7. le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
8. le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
9. le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
10. le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
11. La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
 1. la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
 2. Les Textes régissant les corps de métiers ;
 3. Les Normes en vigueur.

Article 10 : Ordres de service

10.4 Les Ordres de Service de suspension et de reprise des prestations, pour cas de force majeure, seront signés par le **Chef de service du Marché** et notifiés au

Coccontractant par l' **Ingénieur du Marché** avec copie au

YAOUNDE le 14 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

COMMUNE DE TCHATIBALI

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI TIENT À INFORMER ROPINTON PUBLIQUE QUE, L'OUVERTURE DES PLIS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À BINDIRIEL- OANGHOU, SOUS FINANCEMENT IDA DU PNDP PRÉVUE LE 03/10/ 2019, EST RENVOYÉE AU LUNDI 21 OCTOBRE 2019 À TCHATIBALI DÈS 15 HEURES LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT DÉPOSER LEURS OFFRES LE MÊME JOUR AVANT 14 HEURES CHEZ LE SECRÉTAIRE DE LA CIPM AUPRÈS DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

TCHATI-BALI le 11 Octobre 2019

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

ADDITIF N° 004 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°14/DDC/C/LB/CIPM/2019 DU 19/09/2019 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE PASTORAL EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE BORNE FONTAINE DANS L'AIRE DE PATURAGE KALA-KAFRA, COMMUNE DE LOGONE BIRNI FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE LOGONE BIRNI 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Logone Birni, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées</p> <p>Date et heure d'ouverture des offres Le 14/10/2019, à 11 H00</p> <p>Lieu d'ouverture des offres Commune de Logone Birni</p> <p>6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront ouvertes en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Logone Birni, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées</p> <p>Date et heure d'ouverture des offres Le 22/10/2019, à 11 H00</p> <p>Lieu d'ouverture des offres Commune de Logone Birni</p> <p>6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.</p>

LOGONE-BIRNI le 10 Octobre 2019

Le MAIRE

DANNA HAMAN

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

ADDITIF N°002 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 13 /DDC/C/LB/CIPM/2019 DU 19/09/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (1) PARC D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS L'AIRE DE PATURAGE DE KALA-KAFRA, COMMUNE DE LOGONE BIRNI FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE LOGONE BIRNI 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de Passation des Marches auprès de la Commune de Logone Birni en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure Date et heure d'ouverture des plis Le 14/10/2019 à 11 heures Lieu d'ouverture des plis Mairie de Logone Birni</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de Passation des Marches auprès de la Commune de Logone Birni en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure Date et heure d'ouverture des plis Le 22/10/2019 à 11 heures.Lieu d'ouverture des plis Mairie de Logone Birni</p>

LOGONE-BIRNI le 10 Octobre 2019

Le MAIRE

DANNA HAMAN

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm